



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE  
PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2016-319

PUBLIÉ LE 16 DÉCEMBRE 2016

# Sommaire

**Assistance publique-Hôpitaux de Paris**

75-2016-12-09-013 - Arrêté délégation de signature (9 pages)

Page 3

Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2016-12-09-013

Arrêté délégation de signature

**ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE N°38-2016120001  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le Directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6., R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11, D. 6143-33 et D. 6143-34

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n°ANADDG2012070001 portant nomination, à compter du 15 octobre 2012, de Monsieur Jean-Louis SANTIAGO en qualité de directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs de GH et aux Directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un GH, au Directeur de l'HAD, à certains Directeurs de pôles d'intérêt commun et au Directeur du centre de compétences et de services du système « Patient »,

Vu l'arrêté directorial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP à M. Jean-Louis SANTIAGO, directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye en matière de marchés publics.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

En l'absence ou empêchement du Directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye, délégation de signature est donnée aux personnes suivantes dans le cadre de l'intérim, à l'exception de la signature des pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés publics :

- Monsieur Pascal HOOP, Directeur adjoint,
- Madame Hélène BADUEL, Responsable des ressources humaines,
- Madame Maryse LABERNADIE, Coordonnateur général des soins,
- Monsieur Yves BOURDON, Directeur des travaux et des services techniques.

**ARTICLE 2 :**

Dans le cadre du service de garde administrative et aux fins de répondre à la nécessité de présence permanente d'une autorité responsable, délégation de signature est donnée aux personnes suivantes pour les actes et décisions y afférent :

- Monsieur Pascal HOOP, Directeur adjoint,
- Madame Maryse LABERNADIE, Coordonnateur général des soins,
- Madame Marie-José GUILLEN, Régisseur,
- Madame Sabine CARRETERO, Cadre expert en soins,
- Madame Fabienne BIREMONT, Responsable du service aux patients et de la Communication (à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017).

### **ARTICLE 3 :**

En matière de ressources humaines :

Délégation de signature est donnée à Madame Hélène BADUEL, Responsable des ressources humaines pour les décisions courantes (à l'exception des décisions disciplinaires) concernant les personnels non médicaux de catégorie A, B et C (hors personnels de direction et directeurs de soins), notamment :

- les décisions relatives à la nomination, la mise en stage, la titularisation des personnels,
- les décisions relatives aux changements ou renouvellement de position, congés de présence parentale, de temps partiel ou de temps complet, de temps partiel pour raison thérapeutique, de détachement, de mutation, de disponibilité (sauf disponibilité pour raisons de santé), de démission y compris pour intégrer un autre établissement public de santé,
- les ordres de missions des personnels médicaux et non médicaux,
- les décisions courantes relatives à la gestion des personnels contractuels non médicaux de niveau A ou B ou C à l'exception des décisions de nature disciplinaire.

### **ARTICLE 4 :**

En matière économique et financière, à l'exception des pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés publics,

Délégation de signature est donnée, chacun dans son domaine de compétence à :

- Monsieur Pascal HOOP, Directeur Adjoint,
- Monsieur Yves BOURDON, Directeur des travaux et des services techniques,
- Madame Fabienne BIREMONT, Responsable du service aux patients et de la communication,
- Monsieur François BARAX, Responsable du service informatique,
- Madame Véronique TROUDE, Responsable du pôle achats et équipements.

pour les décisions relatives à :

- l'engagement des dépenses d'exploitation et d'investissement, par la signature des bons de commande et d'ordres de service,
- en matière de travaux : les procès-verbaux de réception, les mémoires,
- en matière d'équipements : les procès-verbaux de mise en service,
- en matière de systèmes d'information: les mises en ordre de marche, les vérifications d'aptitude, les vérifications de service régulier et les admissions définitives,
- les décisions de sorties d'actifs de biens mobiliers,
- en matière de gestion de stocks : les inventaires physiques,
- les décisions de paiement relatives aux domaines de l'informatique et des télécommunications.

### **ARTICLE 5 :**

En matière de commande publique :

5-1 Délégation de signature est donnée à M. Pascal HOOP, Directeur Adjoint

En vue de signer, au nom du Directeur et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés publics passés :

- Selon les procédures de marchés publics pour toutes les opérations de travaux déconcentrées (telles que définies dans les autorisations de programme, OID et OIT), ainsi que pour les marchés de service afférents à ces opérations et les travaux d'entretien ;
- Selon les procédures de marchés publics pour les fournitures et services figurant dans les familles de la nomenclature des fournitures et prestations homogènes de l'AP-HP, énumérées en annexe du présent arrêté ;
- Selon les procédures de marchés publics subséquents à un accord-cadre passé par un des Pôles d'Intérêt Commun de l'AP-HP.



Par actes de préparations sont visés les études et échanges préalables avec les opérateurs économiques concourant à la définition du besoin.

Par actes de passation sont visés tous les actes, correspondances, visas et signatures inhérents aux procédures de marchés publics mises en œuvre.

Par actes d'exécution sont visés tous les actes, correspondances, visas et signatures afférents aux marchés publics conclus.

5-2 En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal HOOP, Directeur Adjoint, délégation est donnée à :

- M. Yves Bourdon, Directeur des travaux et des services techniques en vue de signer les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés publics passés.

Selon les procédures de marchés publics pour toutes les opérations de travaux déconcentrées (telles que définies dans les autorisations de programme, OID et OIT), ainsi que pour les marchés de service afférents à ces opérations et les travaux d'entretien ;

Par actes de préparations sont visés les études et échanges préalables avec les opérateurs économiques concourant à la définition du besoin.

Par actes de passation sont visés tous les actes, correspondances, visas et signatures inhérents aux procédures de marchés publics mises en œuvre et notamment :

- 1) Le choix des procédures de passation et des modes de dévolution des marchés,
- 2) La publication des procédures ou des invitations à concourir ou négocier ou à confirmer l'intérêt,
- 3) Les réponses aux questions des opérateurs économiques,
- 4) Les demandes de précisions ou compléments aux candidats et soumissionnaires,
- 5) Les actes relatifs aux négociations menées et les procès-verbaux associés,
- 6) La rédaction de tout rapport intervenant dans le cadre des procédures,
- 7) L'information des candidats et soumissionnaires quant aux suites données aux procédures et notamment les déclarations sans suite ou d'infructuosité,
- 8) L'attribution et le rejet des candidatures et des offres,
- 9) Les mises au point des marchés publics,
- 10) La signature de tout procès-verbal intervenant dans les procédures,
- 11) La réponse aux demandes d'information, de motivation et de documents des candidats et des soumissionnaires évincés,
- 12) Les décisions d'adhésion à des centrales d'achat ou à des groupements de commande et la signature des actes relatifs à ces adhésions.

Par actes d'exécution sont visés tous les actes, correspondances, visas et signatures afférents aux marchés publics conclus et notamment :

- 1) La signature et l'émission des bons de commande et des ordres de service pour engager les dépenses correspondantes, à l'exclusion des décisions non déléguées par le Directeur général ou qu'il a déléguées aux directions fonctionnelles centrales ou aux pôles d'intérêts communs,
- 2) Les actes et procès-verbaux relatifs aux vérifications de l'exécution des marchés conclus et notamment toutes les décisions d'acceptation, de rejet, d'ajournement des mises en service, réceptions, mises en ordre de marche, vérifications d'aptitudes et de service régulier, vérifications quantitative et qualitative,
- 3) La certification du service fait valant ordre de payer les dépenses correspondantes traitées par le service facturier,



- 4) Les certificats de cessibilité,
- 5) La certification du service fait valant ordre de payer les dépenses correspondantes non traitées par le service facturier (sites non inclus dans le périmètre du SFACT), ainsi que les décisions relatives à la mise en œuvre des acomptes et des avances,
- 6) La conduite des négociations et la conclusion des actes relatifs à des modifications de contrats : avenants, notes d'informations, certificats administratifs, acceptation ou refus de sous-traitances,
- 7) Les mises en demeure des cocontractants,
- 8) Les décisions d'application des pénalités aux cocontractants,
- 9) Les ordres de payer les intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement si le paiement du principal au cocontractant n'intervient pas dans le délai fixé à l'article premier du décret susvisé du 29 mars 2013,
- 10) Les décisions de rejet des factures erronées transmises par les fournisseurs et de suspension du délai global de paiement,
- 11) Les décisions de reconduction et d'affermissement de tranches conditionnelles,
- 12) La notification des décomptes généraux,
- 13) La gestion des mémoires en réclamation au stade précontentieux.

- Mme Véronique Troude, Responsable des achats et des équipements en vue de signer les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés publics passés :

Selon les procédures de marchés publics pour les fournitures et services figurant dans les familles de la nomenclature des fournitures et prestations homogènes de l'AP-HP, énumérées en annexe du présent arrêté.

Selon les procédures de marchés publics subséquents à un accord-cadre passé par un des Pôles d'Intérêt Commun de l'AP-HP.

Par actes préparatoires sont visés les études et échanges préalables avec les opérateurs économiques concourant à la définition du besoin.

Par actes de passation sont visés tous les actes, correspondances, visas et signatures inhérents aux procédures de marchés publics mises en œuvre et notamment :

- 1) Le choix des procédures de passation et des modes de dévolution des marchés,
- 2) La publication des procédures ou des invitations à concourir ou négocier ou à confirmer l'intérêt,
- 3) Les réponses aux questions des opérateurs économiques,
- 4) Les demandes de précisions ou compléments aux candidats et soumissionnaires,
- 5) Les actes relatifs aux négociations menées et les procès-verbaux associés,
- 6) La rédaction de tout rapport intervenant dans le cadre des procédures,
- 7) L'information des candidats et soumissionnaires quant aux suites données aux procédures et notamment les déclarations sans suite ou d'infructuosité,
- 8) L'attribution et le rejet des candidatures et des offres,
- 9) Les mises au point des marchés publics,
- 10) La signature de tout procès-verbal intervenant dans les procédures,
- 11) La réponse aux demandes d'information, de motivation et de documents des candidats et des soumissionnaires évincés,
- 12) Les décisions d'adhésion à des centrales d'achat ou à des groupements de commande et la signature des actes relatifs à ces adhésions.

Par actes d'exécution sont visés tous les actes, correspondances, visas et signatures afférents aux marchés publics conclus et notamment :

- 1) La signature et l'émission des bons de commande et des ordres de service pour engager les dépenses correspondantes, à l'exclusion des décisions non déléguées par le Directeur général ou qu'il a déléguées aux directions fonctionnelles centrales ou aux pôles d'intérêts communs,
- 2) Les actes et procès-verbaux relatifs aux vérifications de l'exécution des marchés conclus et notamment toutes les décisions d'acceptation, de rejet, d'ajournement des mises en service, réceptions, mises en ordre de marche, vérifications d'aptitudes et de service régulier, vérifications quantitative et qualitative,
- 3) La certification du service fait valant ordre de payer les dépenses correspondantes traitées par le service facturier,
- 4) Les certificats de cessibilité,
- 5) La certification du service fait valant ordre de payer les dépenses correspondantes non traitées par le service facturier (sites non inclus dans le périmètre du SFACT), ainsi que les décisions relatives à la mise en œuvre des acomptes et des avances,
- 6) La conduite des négociations et la conclusion des actes relatifs à des modifications de contrats : avenants, notes d'informations, certificats administratifs, acceptation ou refus de sous-traitances,
- 7) Les mises en demeure des cocontractants,
- 8) Les décisions d'application des pénalités aux cocontractants,
- 9) Les ordres de payer les intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement si le paiement du principal au cocontractant n'intervient pas dans le délai fixé à l'article premier du décret susvisé du 29 mars 2013,
- 10) Les décisions de rejet des factures erronées transmises par les fournisseurs et de suspension du délai global de paiement,
- 11) Les décisions de reconduction et d'affermissement de tranches conditionnelles,
- 12) La notification des décomptes généraux,
- 13) La gestion des mémoires en réclamation au stade précontentieux.

**ARTICLE 6** : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP à M. Jean-Louis SANTIAGO, Directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye, en matière de marchés publics.

**ARTICLE 7** : L'arrêté de délégation de signature n°38-2015070001 est abrogé.

**ARTICLE 8** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Hendaye, le 9 décembre 2016

  


Jean-Louis SANTIAGO



**ANNEXE de l'arrêté de délégation de signature du Directeur en matière de marchés publics**  
**Liste des familles de la nomenclature disposant de la délégation de signature**

Exercice	Code NCMP	Libellé NCMP (60 caractères)	Type de gestion
2016	01101	2016DXXX-PROD DE L'AGRI, PECHE ET AQUA (HS DENREES ALIM HUM)	D
2016	01102	2016DXXX-PROD DE L'ELEVAGE (HORS DENREES ALIM HUMAINES)	D
2016	01104	2016DXXX-PROD INDUSTRI AGRIC (HORS DENREES ALIM HUMAINES)	D
2016	01201	2016DXXX-PRODUITS SYLVICOLES ET BAT PREFA EN BOIS	D
2016	01504	2016DXXX-LIVRES SCOLAIRES	D
2016	01508	2016DXXX-ENREG SONORES IMAGES FIXES ET IMAGES ANIMEES	D
2016	01511	2016DXXX-SUPPORTS D IMPRESSION	D
2016	01512	2016DXXX-IMPRIMES INSTITUTIONNELS	D
2016	01705	2016DXXX-PRODUITS AZOTES ET ENGRAIS	D
2016	01706	2016DXXX-MATIERE PLASTIQUE DE BASE CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE	D
2016	01710	2016DXXX-PRODUITS CHIMIQUES A USAGE INDUSTRIEL	D
2016	018494	2016DXXX-FOURNITURES D EQUIP ET MATERIELS DE REEDUCATION	D
2016	018722	2016DXXX-PROD DESINFECT EAU ANTI-ALGUE ANTI-CORROS ANTI-BACT	D
2016	01873	2016DXXX-MEDICAMENTS ET DISPOSITIFS VETERINAIRES	D
2016	018780	2016DXXX-CONTROLES EXT ET PRESTATIONS INFORM ASSOC	D
2016	020012	2016DXXX-PRODUITS DE SIGNALETIQUE SPECIFIQUES DIVERS	D
2016	02202	2016DXXX-APPAREILS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE	D
2016	02203	2016DXXX-APPAREILS RECEPT ENREGT OU REPRO SON ET/OU IMAGE	D
2016	02204	2016DXXX-APPAREILS DE TRANSMISSION AUDIOVI HS TELEPHONIE	D
2016	02306	2016DXXX-APPAREILS POUR LE CONTROLE AUTOMATIQUE	D
2016	02309	2016DXXX-MATERIELS OPTIQUES, PHOTO, CINE	D
2016	02403	2016DXXX-ACHT, LOC CYCLO, CYCLES, ACCESS ET PIECES DETACH	D
2016	02404	2016DXXX-ACHT, LOC VEHIC SPECIAUX, ACCESS ET PIECES DETACH	D
2016	02405	2016DXXX-ACHT, LOC CONTEN CARAV REMORQ, ACCESS, PIECES DETA	D
2016	02406	2016DXXX-ACCESS ET PIECES DETACHEES POUR TS VEHICULES	D
2016	02501	2016DXXX-LITERIE	D
2016	02601	2016DXXX-MONNAIES ET BIJOUX	D
2016	03104	2016DXXX-EQUIP ET DISPOSITIF SIGNALISAT SECU POUR CIRCULAT	D
2016	031050	2016DXXX-EQUIPEMENTS DE SIGNALETIQUE	D
2016	03403	2016DXXX-EAU	D
2016	03502	2016DXXX-MACHINE USAGE GENERAL (HORS EQUIP LUTTE INCENDIE)	D
2016	035021	2016DXXX-ACCESS P DETA EQUIP MECANIQ MACHINES USAGE GAL	D
2016	03503	2016DXXX-MATERIELS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	D
2016	03504	2016DXXX-ASCENSEURS ET MONTE CHARGES	D
2016	03506	2016DXXX-MACHINES ET EQUIPTS AGRICOLES / MACHINES -OUTILS	D
2016	03507	2016DXXX-MACHINES POUR L IMPRIMERIE	D
2016	035082	2016DXXX-MACHINES A USAGE DE BLANCHISSERIE	D
2016	035083	2016DXXX-AUTRES MACHINES D USAGE SPECIFIQUE	D
2016	035084	2016DXXX-ACCESS P DETA MACH INDUS PR RESTAUR BLANCHISS AUT	D
2016	06005	2016DXXX-TRANSP ROUT URB HANDICAP (BAGAG ANMX VEHIC ACCOMP)	D
2016	06008	2016DXXX-LOC VEHIC AVEC CHAUFF PILOTE EQUIP PR TRANSP PERS	D
2016	06103	2016DXXX-TRANSPORTS AERIENS DE MARCHANDISES	D
2016	06108	2016DXXX-LOC VEHIC AC CHAUFF PILOTE EQUIP PR TRANSP MARCH	D
2016	06201	2016DXXX-MANUTENTION ET ENTREPOSAGE	D
2016	06204	2016DXXX-PEAGES ET DROITS DE STATIONNEMENT	D
2016	06402	2016DXXX-COURRIER EXPRESS COURSIER RECOMM DIV SCES POSTX	D



Exercice	Code NCMP	Libellé NCMP (60 caractères)	Type de gestion
2016	06403	2016DXXX-PERSONNALISATION INFORMATIQ DOCTS MISE SOUS PLIS	D
2016	06404	2016DXXX-ROUTAGE	D
2016	06507	2016DXXX-AUT ASSUR DE RESPONSABILITE (HORS 06503 A 06506)	D
2016	06508	2016DXXX-AUTRES ASSURANCES	D
2016	06801	2016DXXX-HEBERG HOTEL PENS 1/2PENS AUBG JEUN REFUG CAMPG AUT	D
2016	06901	2016DXXX-SURVEIL IMMEUB GARDE PROTECT VIGILE OU TELESURVEILL	D
2016	06906	2016DXXX-CONSEIL EN SECURITE (HORS CHANTIERS)	D
2016	06907	2016DXXX-PROTECTION CIVILE SECURITE INCENDIE	D
2016	069080	2016DXXX-SERVICE DE SECURITE INCENDIE	D
2016	07002	2016DXXX-ORGA SERVICES: QUALITE,AUDIT,CONSEIL,CTRL GESTION	D
2016	07005	2016DXXX-ENQUETES ET SONDAGES (HORS COMMUNICATION)	D
2016	07006	2016DXXX-ETUDES A CARACTERE GENERAL (HORS COMMUNICATION)	D
2016	07007	2016DXXX-ETUDES ET RECHERCH SCIENTIF FONDA ET APPLIQUEES	D
2016	07008	2016DXXX-ETUDES A CARACTERE TECHNOLOGIQUE	D
2016	07101	2016DXXX-MAITR OEUV (HS SCES DE MAITR OEUV PR PROJET URB)	D
2016	071011	2016DXXX-ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION	D
2016	071012	2016DXXX-ETUDES DE SYNTHESE	D
2016	071032	2016DXXX-CONSTATS D HUISSIER	D
2016	071042	2016DXXX-ETUD PROGRAM PR REALISAT OUVR (SF ANA ESSAI MATERX)	D
2016	071050	2016DXXX-MISSION BUREAU DE CONTROLE	D
2016	071051	2016DXXX-MISSION COORDIN SYST SECU INCENDIE - CSSI	D
2016	071052	2016DXXX-MISSION COORDIN SECU PROTECT SANTE CSPS	D
2016	071053	2016DXXX-QUALIFIC VALIDAT INSTALL TECHNIQ	D
2016	071054	2016DXXX-CONTROLES TECHNIQUES	D
2016	071060	2016DXXX-AUTRES MISSIONS D ETUDE	D
2016	071070	2016DXXX-ETUDES, SUIVI TRX PREAL OPE CONSTR (DEMOL AMIANTE)	D
2016	07201	2016DXXX-AGENCES ET CONSEIL EN COMMUNICATION ET PUBLICITE	D
2016	07203	2016DXXX-ACHAT ET GESTION D ESPACES PUBLICITAIRES	D
2016	07204	2016DXXX-ORGA COLLOQUES ET EVENEMENTS (FOIRES SALONS)	D
2016	07206	2016DXXX-PUBLICATIONS (CONCEPTION)	D
2016	07207	2016DXXX-ETUDES SONDAGES ET ENQUETES DE COMMUNICATION	D
2016	07209	2016DXXX-TRAVAUX GRAPHIQUES DE COMMUNICATION	D
2016	07301	2016DXXX-NETTOYAGE COURANT DES LOCAUX	D
2016	07302	2016DXXX-NETTOYAGE SPECIALISE (GRAFFITIS LOCAUX D ELEVAGE)	D
2016	07303	2016DXXX-NETTOYAGE SPECIFIQUE DES SOLS	D
2016	07304	2016DXXX-NETTOYAGE SPECIFIQUE DES VITRES	D
2016	07305	2016DXXX-NETTOY ENTRETIEN LOCAUX SENS (BLOCS, DATACENTERS)	D
2016	07306	2016DXXX-RAMONAGE	D
2016	073061	2016DXXX-RAMONAGE GAINES AERATION	D
2016	07307	2016DXXX-DESINFECTION DERATISATION DESINSECTISATION	D
2016	07311	2016DXXX-SCES DE DECONTAMINAT NUCLEAIRE BIOLOGIQ OU CHIMIQ	D
2016	07312	2016DXXX-LOCATION-ENTRETIEN D APPAREILS D HYGIENE	D
2016	073130	2016DXXX-LESSIVAGE DES LOCAUX	D
2016	07321	2016DXXX-EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE	D
2016	07401	2016DXXX-ASSAINISSEMENT DES RESEAUX EAUX USEES ET PLUVIALES	D
2016	07406	2016DXXX-NETT VOIE LIEU PUB (HS BAT) VOIRIE PLAG AIRE STAT	D
2016	07601	2016DXXX-PREST SOINS ET EXAMENS/ RELATIONS INTER-ETABL	D
2016	07602	2016DXXX-PREST SCES HOSPIT STERILISATION ET DESINFECTION	D



Exercice	Code NCMP	Libellé NCMP (60 caractères)	Type de gestion
2016	07604	2016DXXX-PREST SCES SOINS MEDICX GENERALIST OU SPECIALIST	D
2016	07605	2016DXXX-PRESTA SERVICES SOINS DENTAIRES ET ORTHODONTIQUES	D
2016	076063	2016DXXX-PRESTATIONS DE SERVICES D INTERIM MEDICAL	D
2016	07607	2016DXXX-PRESTATIONS DE TRANSPORT SANITAIRE D URGENCE	D
2016	076071	2016DXXX-PRESTATIONS DE SERVICES D AMBULANCE ADULTE	D
2016	07608	2016DXXX-SCES BQUE ORGANES TISSUS AUT PROD ISSUS CORPS HUM	D
2016	07613	2016DXXX-SCES ACCUEIL PTE ENF (SCES CRECHE ET GARDERIE)	D
2016	07614	2016DXXX-SCES AIDE A DOM ACT SOC PR PERS EN DIFFICULT	D
2016	07615	2016DXXX-CTRL ANA BIO AUT ANA LABO SANTE HUM ANIM SF ANA OFF	D
2016	07617	2016DXXX-PREST PROTH SUR MESURE : ORTH PODO-ORTH PROTH DENT	D
2016	07701	2016DXXX-SCES CONCEPT PROD DISTR PROJ TRAD PROMO PUB FILMS	D
2016	07702	2016DXXX-SCES SPECTA MUSICX DANSE THEATRE CIRQUE SON-LUMIERE	D
2016	07704	2016DXXX-SERVICES D ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	D
2016	07705	2016DXXX-SCES AGENCE PRESSE ECRITE PHOTO RADIO TELEDIF CINE	D
2016	07706	2016DXXX-SCES AGENCE DE REPORT EN DIRECT AUX STATIONS DE TV	D
2016	07707	2016DXXX-SCES ACQU RESTAUR RECH LIVRE DIV SUPP ET SCES PRET	D
2016	07709	2016DXXX-SCES D EXPLOITAT ET RESTAUR ARCHIV PUBL OU HISTORIQ	D
2016	07710	2016DXXX-SCES GEST CONSRV RESTAU COLLEC MUSEES PAT MOB PROTG	D
2016	07711	2016DXXX-SERVICES DE CONCEPTION D EXPOSITIONS TEMPORAIRES	D
2016	07717	2016DXXX-SCES PARCS RECRE PLAGES PARCS ATTRACT ET SPORTIFS	D
2016	07719	2016DXXX-SCES ANIMAT CULT SOCIOCULT LOISIRS ORGA LOTERIE	D
2016	07721	2016DXXX-SCES CONCERN LES ACTIONS EDUCAT PERI ET POSTSCOL	D
2016	07801	2016DXXX-SCES ENSEIGNEMENT DE TYPE GAL,TECHN POUR EMPLOI	D
2016	07803	2016DXXX-FORMAT PROFES INITIALE POUR AGENTS RECONVERSION	D
2016	078070	2016DXXX-INSCRIPTIONS AUX COLLOQUES, SEMINAIRES ET SALONS	D
2016	07808	2016DXXX-FORMAT PROFES CONTINUE PR REPRESENTANTS ORGA SYNDIC	D
2016	07901	2016DXXX-SERVICES DES AGENCES IMMOBILIERES	D
2016	07902	2016DXXX-SERVICES D ADMINISTRATION D IMMEUBLES	D
2016	07903	2016DXXX-CONSEIL EN IMMOBILIER	D
2016	079050	2016DXXX-ETUDES TECHN PR LA REALISAT DE CESSION IMMOB	D
2016	08001	2016DXXX-CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE	D
2016	08002	2016DXXX-CONTROLES ET ANALYSES DE L ENVIRONNEMENT	D
2016	08004	2016DXXX-ANA ESSAIS PROD ET BIEN EQUIP/TRAV PR AMAT ET PROF	D
2016	08008	2016DXXX-ANA ESSAI MATERIAU PROD MAT INSTAL EQUIP IMMO-HS 71	D
2016	08009	2016DXXX-ANA ET ESSAIS EQUIP DE MESURE, TEST ET SANTE	D
2016	08101	2016DXXX-MAINTENANCE VEHICULES DE TRANSPORT DE PERSONNES	D
2016	08102	2016DXXX-MAINTENANCE CAMIONS ET VEHICULES UTILITAIRES	D
2016	08103	2016DXXX-MAINTENANCE DES CYCLES ET CYCLOMOTEURS	D
2016	08107	2016DXXX-MAINTENANCE DE VEHICULES SPECIAUX	D
2016	08110	2016DXXX-MAINTENANCE D EQUIPEMENTS MECANIQUES	D
2016	08111	2016DXXX-MAINTENANCE DE MACHINES D USAGE GENERAL	D
2016	081111	2016DXXX-MTCE ET REPARATION DES APPAREILS DOMESTIQUES	D
2016	081112	2016DXXX-MTCE INSTALL TECH RESX EAU FLUIDES NON MEDICX ETC	D
2016	08112	2016DXXX-MTCE DE MACHINES-OUTILS / MACHINES AGRICOLES	D
2016	08113	2016DXXX-MAINTENANCE DE MACHINES D USAGE SPECIFIQUE	D
2016	08115	2016DXXX-MAINTENANCE DES APPAREILS MENAGERS	D
2016	08116	2016DXXX-MTCE MACHINES DE BUREAU (HORS INFORMATIQUE)	D
2016	08117	2016DXXX-MAINTENANCE DES MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	D



Exercice	Code NCMP	Libellé NCMP (60 caractères)	Type de gestion
2016	08126	2016DXXX-MTCE DES MACHINES ET MATERIELS DE CHAUFFAGE	D
2016	08127	2016DXXX-MAINTENANCE MATERIELS SANITAIRES ET PLOMBERIE	D
2016	08128	2016DXXX-MTCE INSTALL LEVAGE ET TRANSP ELECTRO-MECANIKES	D
2016	08129	2016DXXX-MTCE INSTALL ET EQUIP DE PROTECT CONTRE INCENDIE	D
2016	08130	2016DXXX-MTCE INSTALL ET EQUIP DE CTRL ACCES PORTES AUTO	D
2016	08131	2016DXXX-MTCE MATERIELS ET EQUIP PR LA GESTION BIENS IMMOB	D
2016	08133	2016DXXX-MTCE EQUIP RADIO TV ET COMM (HS TELECOM ET TELEPH)	D
2016	08134	2016DXXX-MAINTENANCE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET CONTROLE	D
2016	081460	2016DXXX-MAINTENANCE ET REPARATION DES MOBILIERIS HOTELIERS	D
2016	081470	2016DXXX-MAINTENANCE ET REPARATION DU MATERIEL DE CUISINE	D
2016	081490	2016DXXX-MTCE ET REPAR EQUIP ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	D
2016	081491	2016DXXX- MTCE ET REPAR EQUIP DE PRODUCTION ELEC	D
2016	081500	2016DXXX-MTCE ET REPAR EQUIP DE FROID, CLIM ET VENTILATION	D
2016	081510	2016DXXX-MTCE ET REPARATION DES MATERIELS DE COMMUNICATION	D
2016	081520	2016DXXX-MAINTENANCE ET REPARATION DE L OUTILLAGE	D
2016	081530	2016DXXX-MAINTENANCE ET REPARATION DES FLUIDES	D
2016	081540	2016DXXX-MTCE ET REPARATION DES MATERIELS DE STERILISATION	D
2016	081550	2016DXXX-MTCE ET REPARATION DES AUTRES EQUIP TECHNIQUES	D
2016	08201	2016DXXX-CONCEPTION GRAPHIQUE MAQUETTE	D
2016	08203	2016DXXX-TRAVAUX D IMPRESSION OFFSET	D
2016	08204	2016DXXX-AUTRES TRAVAUX D IMPRESSION OU DE REPROGRAPHIE	D
2016	08205	2016DXXX-TRAVAUX DE FACONNAGE DE PRODUITS IMPRIMES	D
2016	08206	2016DXXX-AUTRES TRAVAUX DE LA CHAINE GRAPHIQUE	D
2016	08207	2016DXXX-REPRODUCTION D ENREGISTREMENTS SONORES ET VIDEO	D
2016	08301	2016DXXX-COIFFURE / SOINS DE BEAUTE / ENTRETIEN CORPOREL	D
2016	08401	2016DXXX-SERVICES ANNEXES AUX CULTURES PRODUCTIVES	D
2016	08402	2016DXXX-MTCE ESP VERT PARC JARD PLANT ORN JEUX ENF DS PARCS	D
2016	08505	2016DXXX-SCES DE CONDITIONNEMENT A FACON (HS ROUTAGE)	D
2016	099999	2016DXXX-TRAVAUX	D